



Le leadership éducatif et culturel au service de la préservation de la diversité des langues-cultures ivoiriennes

Anani Michael KOUABENAN

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

anan89mike@gmail.com

Résumé : La mondialisation représente une réelle menace pour la plupart des langues du monde. Elle nuit gravement la diversité linguistique et culturelle dans la mesure où elle favorise une minorité de langues au détriment de la grande majorité des langues. Elle réduit ainsi de façon drastique les possibilités d'un grand nombre d'enfants de recevoir une éducation de qualité dans les langues et cultures d'origine. Face à cette situation, certains peuples se mobilisent pour assurer la pérennité de leur langue et culture. Ils transmettent leur vision combat du contre l'assimilation linguistique et culturelle à leur progéniture à travers un système éducatif basé sur le leadership culturel. En Côte d'Ivoire, la diversité linguistique est une réalité car les langues ivoiriennes partagent leur territoire avec une multitude de langues africaines et étrangères. Ces langues ivoiriennes bénéficient encore d'une image positive auprès de parents d'élèves. Toutefois, ces derniers n'arrivent pas à transmettre leurs langues à leur progéniture. Ils souhaitent que ces langues soient introduites dans le système éducatif. La diversité linguistique de la Côte d'Ivoire reçoit l'approbation des enseignants. Cependant, ils ne sont pas formés à la prise en compte de la diversité culturelle dans la gestion des classes. Il importe donc que parents et enseignants collaborent dans un cadre d'éducation au leadership culturel et linguistique.

Mots-clés : Mondialisation, éducation, leadership culturel, diversité linguistique

Abstract : The globalisation is a real threat for the majority of the language of the world. It is seriously hurtful to the linguistic and cultural diversity because it protects the language of minority against those of majority. The globalization compels also in drastic way the possibilities of many children to have a quality education in the mother tongue and culture. Faces to this situation, many people mobilize themselves to protect their local language and culture. These people share their vision of fight against linguistic and cultural assimilation with their children through cultural and linguistic leadership education system. The language diversity is a reality in Côte d'Ivoire because many african or foreign language share the country land with the local ones. The ivoirian local languages have a positive image from children relative. Therefore, many of them cannot transmit their mother tongue to their children. They want to local language to be introduced in educative system. The language diversity is a good thing according the primary French teacher but their training does not include it. It is important to settle a collaboration between children relatives and teachers through language leadership educative system.

Keywords: globalization, linguistic leadership, diversity cultural, education

Introduction

L'éducation constitue l'un des enjeux majeurs du XXI^e siècle. Elle occupe une place prépondérante dans les programmes des Etats et des organisations de coopération internationale intervenant dans le domaine car elle représente le moyen idéal pour mettre en place une économie fondée sur le savoir. L'éducation est l'élément déterminant qui offre aux individus les moyens de devenir les producteurs et les consommateurs de savoir du monde d'aujourd'hui. Elle permet de garantir aux citoyens le droit de s'épanouir intellectuellement et culturellement. Selon Ouane, A. et Glanz, C. (2011), l'éducation est un moteur de la compétitivité économique aussi bien que du développement des communautés. Dans le monde moderne, l'éducation demeure l'élément fondamental pour la formation des citoyens capables de relever tous les défis économiques, politique et socio culturel. Le rôle crucial de l'éducation dans le développement conduit les Etats modernes à en consacrer un budget conséquent. Conscients qu'une éducation de bonne qualité favorise non seulement la compétence, la polyvalence et la productivité, mais permet aussi d'entretenir la diversité et l'ancrage dans sa culture et ses traditions, ainsi que l'adaptation à l'inconnu et la capacité de vivre avec les autres, les Etats les plus développés accordent une place centrale à la langue d'enseignement. L'UNESCO (2004) souligne le fait que le choix de la langue d'enseignement et de la politique linguistique dans les écoles joue un rôle essentiel dans l'efficacité de l'éducation. La langue conditionne la qualité et l'efficacité d'un système éducatif. Au-delà de son rôle hautement capital dans les systèmes éducatifs, la langue est devenue un moyen d'expression du pouvoir culturel des grandes puissances économiques. La place des langues s'est accrue depuis le 20^e siècle avec l'explosion technologique qui a précédé et accéléré la mondialisation. Ainsi, la mondialisation garantit la possibilité aux Etats de faire de leur langue - culture un véritable outil de leur politique extérieure. Cependant, cette donne de la mondialisation ne profite qu'à une minorité d'Etats occidentaux. C'est pourquoi, la mondialisation constitue une réelle menace pour la diversité culturelle et linguistique. Elle favorise la diffusion d'une minorité de langues européennes au détriment de la grande majorité des langues à l'échelle mondiale. La mondialisation, dans sa configuration actuelle, est un moyen d'anglicisation et de promotion de quelques langues satellites à l'anglais. En effet, les technologies de l'information et de la communication offrent plus d'espace d'expression aux langues de grande diffusion telles que l'anglais et le français. Cette diffusion planétaire de la culture occidentale réduit de jour en jour les possibilités de survie des langues et cultures des minorités ethniques, notamment les langues et cultures africaines. Face à une telle situation, il convient de s'interroger si les

langues ivoiriennes voire africaines bénéficient encore d'une image positive auprès des populations.

Notre réflexion s'inscrit dans une perspective de contribution à la promotion d'une éducation au leadership culturel et linguistique.

Objectifs de l'étude

Dans cette étude, nous poursuivons les objectifs suivants :

- Susciter le débat sur le leadership éducatif et culturel en Afrique ;
- Présenter le leadership culturel comme une alternative pour une la promotion et la sauvegarde de la diversité en Côte d'Ivoire et en Afrique ;
- Valoriser et prendre compte le savoir-faire des parents au sein de l'école et auprès des apprenants
- Amener l'apprenant à prendre en charge la valorisation et la promotion de ses langues- cultures patrimoniales (langues maternelles ou langues d'origine)
- Intégrer l'apprenant dans sa culture d'origine afin de favoriser son ouverture à l'interculturel
- Etablir un partenariat entre l'école et la communauté locale afin de faciliter la production d'outils didactiques adaptés au contexte.

0.1. La méthode de collecte des données

Dans cette étude, nous avons eu recours à la recherche documentaire. Nous avons porté notre attention sur des publications qui mettent en exergue la diversité linguistique. Ici, il s'agissait de mettre en accent particulier sur la littérature qui fonde le leadership culturel et linguistique.

Nous avons aussi utilisé une partie des données recueillies dans le cadre de notre thèse. Ces données proviennent essentiellement des données collectées auprès des parents d'élèves et des enseignants du primaire en Côte d'Ivoire. Il s'agit des parents ayant des enfants au primaire. Nous avons posé une série de questions à une soixantaine de parents d'élèves. Mais, dans la présente étude, nous avons utilisé les données des 10 parents et de 10 enseignants. Ce sont les 10 premiers enquêtés dans chaque cas. Les parents d'élèves interrogés vivent dans la commune de Cocody à Abidjan. Les enquêtes se sont déroulées en février et mars 2018.

La recherche documentaire

Dans cette partie, nous avons orienté notre réflexion sur la définition de la notion de leadership éducatif et de quelques rôles qu'il joue au sein de l'école.

1. Définition de notions

- Leadership éducatif et culturel

Le leadership éducatif et culturel s'inscrit dans la droite ligne du développement des sciences de l'éducation. Il est de plus en plus en vogue au Canada. Cette discipline connaît une littérature qui foisonne principalement au Québec en raison de leur politique de lutte contre l'anglicisation véhiculée par la mondialisation.

Dans le cadre de langue -culture, la vision traditionnelle du leadership, qui comprend habituellement les notions de hiérarchie et d'autorité, n'est pas convenable. Il s'agit plutôt d'un leadership partagé, exercé par tous les acteurs qui concourent à la promotion et de la langue et de la culture. Le leadership linguistique -culturel peut venir de n'importe où, de l'intérieur comme de l'extérieur de l'école. Il est assumé par toute personne agissant avec d'autres pour organiser des événements culturels, promouvoir la langue ou susciter des dialogues, faisant ainsi vivre la culture. En plus d'être partagé, le leadership éducatif a les caractéristiques suivantes :

- Leadership axé sur le dialogue authentique
- Leadership et appropriation de son identité linguistique et culturelle
- Leadership et climat de confiance

Monica Gather Thurler, Guy Pelletier et Yves Dutercq¹(2015) considèrent que le leadership éducatif :

- apparaît comme un processus d'influence réciproque et transactionnel, au cours duquel les membres d'un collectif construisent, interactivement, le sens « d'un agir d'ensemble » qui vise à consolider et à transformer les pratiques pédagogiques de manière à assurer la meilleure réussite de tous les élèves (jusque dans les classes).
- Ne peut pas, par conséquent, être l'exclusivité des directions ni des politiques : pour qu'il ait une influence effective sur les apprentissages des élèves, il importe qu'il soit partagé entre les acteurs impliqués et que ces derniers le considèrent comme une exigence durable de remise en

¹ (Dans RECHERCHE ET FORMATION (2015. P14)) [www. cairn.info](http://www.cairn.info) (25 08 2019)

question collective des pratiques pédagogiques et relationnelles.

- Peut, à ce titre, être exercé par toute personne qui assume, officiellement ou de fait, une position de responsabilité et qui prend des initiatives visant à développer des dimensions d'ordre relationnel, culturel ou structurel au sein d'un système ou sous système d'action. Cela inclut aussi, entre autres, les parents engagés dans le développement d'une communauté scolaire.

Le Rapport de la Commission sur l'école francophone sur la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC, 2010, p57 du Nouveau-Brunswick au Canada appelle à un leadership éducatif formulé en ces termes : « L'ensemble de la communauté acadienne et francophone, y compris les parents, le personnel du milieu scolaire, les organismes communautaires, la communauté d'affaires et les médias, a un devoir de s'engager dans le projet éducatif collectif et d'en faire la promotion ». La littérature sur des expériences de leadership éducationnel est également prolixe.

2. Leadership éducatif et culturel : un moyen de contrer l'assimilation culturelle

Les chercheurs Landry et Allard (1996), Martel (1991) et Tardif (1993)² précisent que le système éducatif est un élément essentiel de la préservation de la langue et culture d'une minorité linguistique puisque l'école est souvent la seule institution où l'utilisation de cette langue prédomine. Landry et Allard proposent un modèle balancier qui joue un rôle compensateur. Ils soutiennent que l'utilisation de la langue à l'école et à la maison permet de contrer l'assimilation. Allard ajoute que la lutte contre l'assimilation culturelle est très efficace quand elle est accompagnée de méthode pédagogique destinée à « amener les jeunes à gérer leurs tensions identitaires, à négocier leur identité et leur sens d'appartenance et à devenir des agents de développement dans la communauté » (Landry, 2002 : 1). Il est important de noter que l'étude de Davis (1999) aboutit au même constat. Il mentionne que la solution pour préserver les langues existantes réside dans une nouvelle sorte d'éducation, celle qui à mettre en place un programme d'études afin de combler les besoins spécifiques des individus dont la langue est en voie de disparition.

² Godin, J., Lapointe, C., Langlois, L. & St-Germain, M. (2004). Le leadership éducationnel en milieu francophone minoritaire : un regard inédit sur une réalité méconnue. *Francophonies d'Amérique*, (18), 63–76. <https://doi.org/10.7202/1005350ar>

Le travail qui se fait en milieu scolaire dans le but de préserver des langues minoritaires commence d'ailleurs à faire l'objet d'études un peu partout dans le monde.

Henri Boyer³ aborde la question de leadership culturel en parlant de nationalisme linguistique. Il établit un rapport étroit entre toute préoccupation écologique et écologie linguistique. Il soutient en substance que : «*la préservation d'une langue dans son sens le plus large implique le maintien du groupe qui la parle*» (Ibid : 192). *L'un des principes de base de l'écologie linguistique rejoint le fondement même de toute préoccupation écologiste Et cette préservation passe à n'en pas douter par des «stratégies de haut en bas» qui visent à intégrer «la préservation des langues dans le mouvement activiste général en faveur de l'environnement» et à «mettre en place des politiques linguistiques à un niveau local, régional et international qui fassent partie d'une planification politique et de gestion générale des ressources». Mais elle passe également par des « stratégies de bas en haut» car «accorder trop d'attention aux politiques officielles peut s'avérer contre-productif en l'absence d'autres activités aux niveaux inférieurs » (Ibid : 191). Ainsi «la préservation d'une langue doit d'abord commencer dans la communauté elle-même, grâce à des efforts volontaires, et être financée de bas en haut par les ressources de la communauté ».*

Exemple et contre-exemple du leadership éducatif et culturel

Godin, J., Lapointe, C., Langlois, L. & St-Germain, M. (2004) donnent un exemple et un contre-exemple de leadership éducatif en évoquant le cas du peuple Shipibo au Pérou et celui des Xhona en Afrique du Sud. Selon ces chercheurs, en Amazonie péruvienne, les enfants du peuple shipibo reçoivent une éducation bilingue (Tacosky, 2001). Pendant les deux premières années, la scolarisation se fait dans la langue maternelle, il convient d'ajouter que ce peuple a une forte identité culturelle. Ces auteurs soulignent aussi que pendant les deux années subséquentes, l'instruction est offerte en espagnol et en shipibo, et l'instruction est donnée entièrement en espagnol pendant les dernières années du primaire. Selon Tacosky, il en résulte pour le peuple shipibo un bilinguisme additif. Le contre-exemple de leadership éducatif et culturel donné par ces chercheurs concerne l'Afrique du Sud. De Klerk (2000) cité par ces trois chercheurs s'est intéressé au peuple xhona. Depuis 1994, les parents ont l'option d'envoyer leurs enfants dans une école de langue xhona ou dans une école de

³ 1 Le *nationalisme linguistique*: une option interventionniste face aux conceptions libérales du marché des langues par Cet article s'appuie sur plusieurs de mes travaux récents publiés ou en cours de publication : Boyer 2004 et Boyer à paraître 1 et Boyer à paraître 2

langue anglaise. Contrairement au peuple shipibo, les Xhonas ne considèrent pas leur langue comme prestigieuse et par suite de l'Apartheid, la majorité des parents préfèrent que l'éducation de leurs enfants se fasse en anglais, une autre des langues minoritaires du pays, mais qui jouit d'un fort prestige social. Selon les parents, l'acquisition de l'anglais devrait permettre à leurs enfants d'obtenir de meilleurs emplois que s'ils ne parlent que le xhonas.

3. Résultat d'enquêtes de terrain auprès des parents et enseignants

Nous exposerons dans un premier temps les résultats des enquêtes auprès des parents d'élèves avant d'aborder, en second lieu, ceux des enseignants.

3.1. Résultat d'enquêtes de terrain auprès des parents

Dans cette partie, nous rendrons compte des résultats de nos enquêtes auprès des parents.

- Langues maternelles des enquêtés

Lors de nos investigations, nous nous sommes intéressés aux langues maternelles des enquêtés. A cet effet, nous leur avons posé la question suivante : *Quelle est votre langue maternelle ?* Ces derniers ont donné les réponses suivantes :

PE1, PE3, PE4, PE 8: « Bété »

PE2, PE5, PE6, PE7 : « Baoulé »

PE 9: « Agni (Koun Fao) »

PE10 : « Groussi (Burkinabé) »

Sur les dix (10) enquêtés interrogés, nous avons quatre (4) qui ont le Bété comme langue maternelle. Le Baoulé est la langue maternelle de quatre (4) autres enquêtés. Par ailleurs, les enquêtés PE9 et PE10 sont respectivement Agni et Groussi. Il importe de préciser que le Groussi est une langue du Burkina Faso.

Nous retenons de cette analyse que les réponses de nos enquêtés révèlent la diversité linguistique de la Côte d'Ivoire. Les langues recueillies sont issues aussi des différents groupes ethniques de la Côte d'Ivoire que des pays de l'Afrique de l'Ouest. Cela constitue une richesse pour la Côte d'Ivoire car selon l'UNESCO (2003, p4) la diversité linguistique est indispensable au patrimoine de l'humanité. Toutes les langues, quelles qu'elles soient, offrent un témoignage unique du génie culturel des peuples. L'organisation soutient que la mort d'une langue représente donc une perte pour l'humanité tout entière. Nous avons étudié la représentation que ces enquêtés se font de leurs langues maternelles.

- *Représentations des langues maternelles*

L'étude de représentation est très importante en didactique des langues-cultures et en sciences de l'éducation. Les représentations révèlent l'opinion des locuteurs d'une langue donnée. Leur étude permet de comprendre l'usage que fait un peuple de sa langue ou d'une variété de langue. C'est pourquoi dans notre étude, nous nous sommes intéressés aux opinions des personnes interrogées sur leurs langues maternelles. A cet effet, nous leur avons posé cette question : *Que pensez-vous de votre langue maternelle ?* Nos enquêtés ont donné les réponses suivantes :

PE1 : « *C'est une bonne langue* »

PE2 : « *Une belle langue* »

PE3 : « *En tout cas, j'aime ma langue maternelle. Je porte le nom Baoulé et le nom Bété.* »

PE4 : « *Ma langue maternelle est la meilleure langue* »

PE5 : « *Je suis impressionné par la culture de ma langue. C'est une fierté pour moi* »

PE6 : « *Bon. C'est une langue que j'adore beaucoup. J'aimerais que les enfants le parlent. Quand on se réunit en famille, c'est en réunion de ressortissant, c'est le Baoulé qu'on parle.* »

PE7 : « *C'est une bonne langue. J'aime ma langue maternelle.* »

PE 8 : « *Bon, pour moi, c'est important parce que normalement il y a certaines choses que ne peux pas expliquer. Mais, toi-même tu ne comprends pas le français, il faut comprendre sa langue maternelle* ».

PE 9 : « *Je pense que l'Agni est bien. En tout cas, j'aime ma langue maternelle. Je suis contente quand je parle ma langue maternelle et je suis fière* ».

PE10 : « *Je trouve que c'est bien. Ça cache beaucoup de secrets. Tu peux bouder ton enfant sans que les gens le sachent. L'enfant peut confier des choses qui peuvent te sauver*».

Les enquêtés utilisent diverses expressions pour décrire leur représentation de leurs langues maternelles. Certains utilisent uniquement des adjectifs qualificatifs pour montrer leur opinion sur leur langue maternelle. C'est le cas des enquêtés PE1, PE2, PE4, PE7 qui emploient respectivement les adjectifs qualificatifs "bonne", "belle", "meilleure langue". C'est adjectifs qualificatifs de qualité, d'esthétique, et de supériorité montrent que le lien étroit entre les enquêtés et leurs langues maternelles. D'autres enquêtés mettent en exergue la valeur et l'amour de leur langue maternelle. Ces derniers emploient les verbes de sentiment "aimer" (PE7, PE8) et des mots "fierté"(PE5) / "fier"(PE9). Par ailleurs, l'enquêté PE6 exprime une attitude de dévotion à l'égard de sa langue maternelle à travers le verbe adorer : « *C'est une langue que j'adore beaucoup* ». Dans l'ensemble des réponses justifiées mettent en relief le rôle de moyen de communication et surtout d'intimité de la langue.

- Langues de communication des enfants des parents enquêtés

La famille constitue la cellule de base de toute société. Elle est le premier cadre par lequel l'enfant apprend à utiliser les langues présentes dans son environnement si bien que la langue maternelle s'acquiert généralement en famille à travers les interactions entre parents-enfants. Lors de nos investigations, nous avons porté notre attention sur les langues parlées par les enfants des personnes interrogées. Ainsi, nous leur avons posé la question ci-après : *Quelles sont les langues parlées par vos enfants?* Nos enquêtés ont donné les réponses suivantes :

PE1 : « Français. Elles comprennent l'autre ».

PE2 : « français »

PE3 : « Français. On nous a pas appris à parler pour nous. Nous avons cherché à parler quand nous sommes devenus grands ».

PE4 : « Français – Bété (rarement). Le père et la mère ne sont de la même région ».

PE5 : « Français en majorité et de temps en temps en langue parce que mon époux et moi sommes d'un groupe ethnique différent, parce que les enfants doivent apprendre nous ne nous donnons pas suffisamment de temps à corriger. »

PE6 : « Baoulé et le français ».

PE7 : « Français. Elle n'a pas vite parlé. Pour le moment moi et mon mari ».

PE8 : « Bété et Français ».

PE 9 : « Français et l'Agni ».

PE10 : « On parle un peu de français. D'abord la langue maternelle ».

Les réponses des enquêtés révèlent deux (2) types d'enfants : les enfants monolingues et les enfants bilingues.

- Enfants monolingues

Ce sont les enfants des enquêtés PE2, PE3, PE7. L'enquêté PE2 n'a pas justifié sa réponse. Les justifications des deux autres portent sur l'incapacité du parent à transmettre sa langue maternelle à sa progéniture. Le PE7 évoque les difficultés de communication de son enfant.

- Les enfants bilingues

Les enquêtés PE1, PE4, PE5, PE6, PE8, PE9 et PE10 soutiennent que leurs enfants sont bilingues. Toutefois, les enquêtés PE4 et PE5 précisent les enfants ne sont pas parfaitement bilingues. Ils évoquent des raisons d'endogamie familiale. L'enquêté PE5 ajoute qu'il n'assume pas convenablement leur mission de passeurs de langues auprès de leurs enfants.

Dans cette partie, nous découvrons que certaines personnes interrogées ne transmettent pas les langues maternelles à leurs enfants car la grande majorité de ces derniers ne parlent que le français au détriment de leurs langues maternelles. Ce constat semble partager par l'UNESCO (2003, P. 3) qui souligne que dans le monde entier, les minorités ethnolinguistiques ont de plus en plus tendance à abandonner leur langue maternelle au profit d'autres langues, y compris pour élever les enfants ou dans le cadre de l'éducation non formelle. Nous pouvons retenir que beaucoup de parents s'intéressent à leur langue maternelle, mais ils ne disposent pas de capacités de les transmettre à leurs enfants. A cet effet, nous nous sommes intéressés à l'attitude des enfants à l'égard de la langue maternelle.

- L'attitude des enfants à l'égard de la langue maternelle

De façon générale, l'attitude se définit comme « un état d'esprit à l'égard d'une valeur ou une disposition envers un objet social » (Léon. M.H, 2008; p.40). Les attitudes organisent généralement les conduites et les comportements plus ou moins stables. Le comportement permet également d'évaluer l'attitude. Nous avons jugé utile de connaître le comportement des enfants vis-à-vis des langues de leurs parents. C'est pourquoi nous avons posé à nos enquêtés la question suivante :

Comment réagissent vos enfants quand vous leur parlez votre langue maternelle ?

Ces derniers ont donné les réponses ci-dessous :

PE1 : « Elles se mettent à rire. Souvent, elles comprennent un mot ».

PE2 : « Ils voient ça en amusement. Ils rient un peu. Ils répètent ça comme si c'est un jeu »

PE3 : « Souvent quand je dis des mots en Bété, elle se sent bizarre parce qu'elle ne comprend pas »

PE4 : « Par des moqueries ».

PE5 : « Ils rigolent mais il y a beaucoup de curiosité et une envie de comprendre et d'apprendre ».

PE6 : « Ils répondent, ils parlent avec moi. Une fierté pour moi que mon fils parle mon ethnie. Quand je ne veux pas qu'on comprenne, je parle en Baoulé ».

PE7 : « Ça fait bizarre. Son père lui dit un mot en Agni. Elle a répondu : dégoûtant ».

PE 8 : « Ils se moquent de toi et ils reprennent. Quand tu es fâché, ils reprennent en termes de moquerie ».

PE 9 : « Ils sont contents. Ils parlent la langue avec moi. Il y a des choses faciles à dire en langues ».

PE10 : « Ils sont contents. Ils ont leur secret quand ils sont avec leur camarade ».

Les réponses des enquêtés révèlent deux attitudes des enfants à l'égard de la langue maternelle de leurs parents : d'un côté, nous avons une attitude négative et, d'un autre côté, une attitude positive.

- Attitude négative

Sur les dix (10) enquêtés, sept (7) d'entre eux ont des enfants qui manifestent une attitude négative à l'égard de la langue maternelle de leurs parents. Cette position s'exprime à travers les réponses de ces enquêtés. En effet, ces derniers utilisent des mots différents pour traduire l'attitude des enfants. Ainsi, les mots tels que rire (PE1), amusement, jeu (PE2), bizarre (PE3), moqueries, (PE4), rigolent (PE5), bizarre, dégoûtant (PE7), moquent et moquerie (PE8) sont employés par les personnes interrogées pour exprimer l'attitude de leurs enfants. La nature des verbes, adjectifs et expressions utilisés ici montre une mauvaise disposition des enfants à l'égard des langues maternelles de leurs géniteurs.

Le rire est un acte social, qui souligne et réprime une certaine distraction spéciale des êtres humains et des événements (Bergson 1977 : 76). Autrement dit, lorsque l'individu va à l'encontre de la norme sociale, il devient objet de rire. Par conséquent, le rire peut jouer une fonction de correcteur de l'inadaptation (Yeboah 2010).

Certains enfants, par contre, ont montré une attitude 'd'ouverture à l'égard de la langue de leurs parents.

- Attitude positive

Les enfants des enquêtés PE6, PE9, PE10 arrivent à communiquer avec leurs parents. La communication en langue maternelle est la preuve d'une transmission réussie de l'héritage culturel à la nouvelle génération. L'enquêté "PE6 en tire une satisfaction exprimée à travers cette phrase "Une fierté pour moi que mon fils parle mon ethnie". Contrairement à l'enquêté PE6, les deux autres affirment que leur leurs enfants sont contents de parler leurs langues maternelles. Leur attitude positive à l'égard de leur langue maternelle permet d'établir une communication et une intimité entre eux et leurs parents.

Dans cette partie, les réponses aux différentes questions montrent que la diversité linguistique est une réalité. En plus du français et d'autres langues européennes, les langues ivoiriennes cohabitent des langues africaines. Les langues ivoiriennes bénéficient d'une représentation positive auprès des enquêtés. Toutefois, ces derniers éprouvent des difficultés de transmission de leur langue à leurs enfants. Un grand nombre de ces derniers ont une attitude

négative de la langue de leur parent. Ce qui constitue une menace pour les langues ivoiriennes et la diversité culturelle.

Nous avons interrogé des enseignants lors de nos investigations.

3.2. Résultats des enquêtes auprès des enseignants

Les enseignants sont des passeurs de langues au même titre que les parents. Leur attitude est le résultat de la politique de l'Etat qui les met en mission.

- Opinion des enseignants sur la diversité linguistique.

La Côte d'Ivoire est caractérisée par un multilinguisme béant. Les enseignants accueillent des apprenants issus des différentes communautés linguistiques et culturelles. Nous avons voulu en savoir plus sur leur conception de la diversité linguistique. A cet effet, nous leur avons posé cette question : *Que pensez-vous de la diversité linguistique en Côte d'Ivoire ?*

Voici leurs différentes réponses :

E 1: « Je pense que la diversité linguistique en Côte d'Ivoire est liée à beaucoup de problèmes aux ivoiriens ».

E 2 : « La diversité linguistique en Côte d'Ivoire est une véritable richesse parce qu'elle favorise une diversité culturelle dans les échanges entre les peuples ».

E3: « Bien ».

E4: « C'est une bonne chose ».

E 5 : « Elle est très bonne car elle permet de s'insérer dans la société aisément ». « Je pense que c'est important à cause des relations avec d'autres pays ».

E 6 : « C'est un avantage pour le pays, nous permet d'avoir plusieurs cultures ».

E 7 : « Je la trouve bonne ».

E8 : « La diversité linguistique est un brassage de cultures enrichissantes pour la Côte d'Ivoire.»

E 9: « Cela est une bonne chose. Elle nous permet d'avoir plusieurs cultures ».

E 10 : « La diversité linguistique en Côte d'Ivoire serait une très bonne chose ».

A l'exception de l'enquêté PE1 qui met en avant les problèmes liés à la diversité linguistique de la Côte d'Ivoire, les autres enquêtés soulignent son importance. Les enquêtés PE2, PE5, PE6, PE6, PE9 pointent l'imbrication entre la diversité linguistique et la diversité culturelle. La diversité linguistique culturelle favorise la cohésion et l'intégration sociales et communautaires. Mohanty (1995) insiste sur les avantages d'une bonne éducation à la diversité linguistique. Selon ce chercheur, une bonne éducation à la diversité linguistique élève le niveau de multilinguisme, créativité, l'innovation et l'investissement. Elle peut conduire à

rehausser une croissance cognitive, et de créativité et par ces choses, à l'innovation et à l'investissement.

Lors de nos enquêtes, nous avons voulu savoir les enseignants étaient outillés pour faire face au plurilinguisme.

- Formation à la prise en compte des langues ivoiriennes dans l'enseignement du français

La co-construction du savoir en classe de langue exige des interactions en l'enseignant et l'apprenant. Il importe donc que les enseignants soient formés à prendre le contexte multilingue dans lequel ils évoluent. A cet effet, nous avons posé la question suivante : *Avez-vous été formé(e) à prendre en compte les ivoiriennes dans l'enseignement ?* A cette question, tous les enquêtés ont donné une réponse négative : **E1, E2, E3, E4, E5, E6, E7, E8, E9, E10** : « Non ».

Le 21^e siècle est marqué du sceau du multilinguisme dans les classes. L'hétérogénéité linguistique et culturelle est une réalité vivante dans nos classes. Il apparaît clairement que les enseignants soient outillés afin de prendre en compte cette réalité dans les interactions avec les apprenants. Allemann-Ghionda et al. soutiennent que :

L'actualité montre que l'hétérogénéité culturelle et linguistique de la population scolaire est une donnée incontournable et que l'éducation plurilingue et pluriculturelle de tous les élèves devient indispensable.

Allemann-Ghionda et al. (1999 : p. 22)

Le manque de formation des enseignants à la gestion de la diversité des répertoires langagiers dénote d'une politique d'assimilation active de l'Etat de Côte d'Ivoire. En effet, de façon indirecte, le gouvernement incite les groupes minoritaires à abandonner leur langue en amenant leurs membres à recevoir une éducation dans la seule langue dominante. La pratique orale et/ou écrite des autres langues n'est pas encouragée. (UNESCO, 2002). De nos jours, les parents d'élèves sont des acteurs incontournables dans la gestion des écoles. A ce titre, nous avons porté notre intérêt sur la disponibilité des enseignants à collaborer avec ces derniers dans la valorisation du patrimoine linguistique ivoirien ou africain.

- Recours aux contes et proverbes ivoiriens dans l'enseignement.

La Côte d'Ivoire à l'instar de toute l'Afrique dispose d'une richesse abondante en littérature orale. La société traditionnelle africaine est régie par un nombre important de valeurs. Les parents qui sont les dépositaires de cette tradition sont chargés de les transmettre aux enfants à travers des contes et des proverbes. Nous avons mis sur la disposition des enseignants à collaborer avec

les parents. Ainsi, nous leur avons soumis cet exercice : *Un parent d'élève parlant uniquement une langue ivoirienne, a une compétence de narration et un riche répertoire de contes et de proverbes. Seriez-vous disposé(e) à exploiter son savoir à des fins didactiques si cette possibilité vous est accordée.*

Les réponses suivantes ont été données par ces derniers :

E1 : « Oui ».

E2 : « Oui. Il y a certaines choses que l'on ne comprend pas en français. Or quand elles sont expliquées dans les langues maternelles, elles sont vite comprises. Je vais apprendre auprès de et comment transcrire cela dans mes projets ».

E3 : « Oui ».

E4 : « Oui : Je ferai de sorte que ce dernier vienne apporter son savoir à mes élèves. Cela leur permettra d'enrichir leur connaissance culturelle et de maîtriser les mythes et les mystères africains ».

E5 : « Non ».

E6 : « Oui. Parce qu'on peut enseigner dans la langue traditionnelle et créer des fonctions en langue ».

E7 : « Oui. Parce que les élèves apprennent des leçons de moralités en fonction des contes ».

E8 : « Oui ».

E9 : « Non. Parce que le français est la langue appropriée à l'école primaire ».

E10 : « Oui. Les enfants aiment les bons contes et aussi être bon narrateur. En histoire et lecture. La moralité en conte est très bonne ».

Les différentes réponses des montrent deux tendances. Nous avons, d'un côté, un groupe d'enseignants à collaborer les parents, c'est-à-dire à exploiter le savoir de ces derniers, et d'un autre côté, une catégorie qui refuse. Sur dix (10) enquêtés, huit (8) manifestent une bonne disposition à coopérer avec les parents. Trois (3) parmi eux n'ont pas justifié leurs réponses. Selon les cinq (5) qui ont justifié leurs réponses, le recours aux proverbes permettra trois choses : faciliter la compréhension des cours (PE1) ; adapter le savoir dans les langues locales (PE2) et tirer des leçons de moral à partir des contes et mythes ivoiriens (PE7, PE10).

Seuls deux enquêtés n'ont pas jugé utile d'avoir aux contes et proverbes ivoiriens. L'enquêté PE9 estime que seule la langue française est appropriée au contexte de l'école ivoirienne.

Dago Lezou (1977) souligne trois rôles importants du conte africain. Le conte permet à l'Africain de comprendre l'univers dans lequel il vit. Il sert également de tremplin à l'Africain pour s'évader des nombreux problèmes qui l'environnent. Il précise que la fonction première du conte est d'enseigner à travers le rire. Dans le cadre du conte, le savoir est partagé car le narrateur et

l'auditeur peuvent s'instruire mutuellement. A travers ces différentes fonctions énumérées ci- haut, le conte ivoirien est un élément didactique qui peut être exploité pour intégrer durablement l'élève ivoirien ou africain dans son milieu. Enfin, le conte permet aux parents de non seulement intégrer l'école à travers la prise en compte de son savoir, mais également de valoriser son savoir auprès de son enfant. Les parents sont les premiers passeurs de langues. Leur participation à la vie de l'école permettra d'instaurer la vie communautaire, et préserver ainsi la diversité culturelle et linguistique. Les enseignants pourront s'inspirer de la connaissance des parents pour non seulement enrichir mais également contextualiser leur savoir. Meirieu (2000 : 34 fait le constat suivant :

si l'école s'intéresse aux langues parlées et transmises dans l'environnement familial, elle permet aux élèves d'une part de mieux assumer leur héritage linguistique et culturel, de mieux construire leur identité et d'autre part d'envisager leurs différences comme des richesses à partager.

Meirieu (2000 : 34

Face à la mort programmée des langues ivoiriennes, des propositions ont été faites par des enquêtés pour les promouvoir, des mesures doivent être prises pour la promotion des langues ivoiriennes.

- Promotion des langues ivoiriennes

La mondialisation constitue une menace potentielle pour la diversité linguistique et culturelle. La préservation des langues et cultures des peuples doit être envisagée à plusieurs niveaux. 90% des personnes interrogées pensent que les langues ivoiriennes sont en danger. A cet effet, elles ont fait les propositions ci-dessous pour leur promotion.

E1 : « Il faut les enseigner à l'école. Les parents doivent parler à leurs enfants ».

E2 : « Nous devons vulgariser les langues maternelles ».

E3 : « Une sensibilisation ».

E4 : « Les initier à l'école afin que les parents puissent s'intéresser à la maison ».

E5 : « Il faut les introduire dans le système scolaire ».

E6 : « Il faut qu'on apprenne une à nos apprenants ».

E7 : « Une sensibilisation, montrer le bien fondé des langues ivoiriennes ».

E8 : « Faire des sensibilisations sur la richesse des langues ivoiriennes ».

E9 : « Ne pas fuir nos cultures au profit de quoi que ce soit, emmener nos enfants pour apprendre, parler nos langues ».

E10 : « Insérer les langues ivoiriennes au programme éducatif ».

Diverses propositions ont été faites par les enseignants enquêtés. Elles se résument principalement à l'introduction de ces langues dans le système éducatif de la Côte d'Ivoire (PE1, PE4, PE5, PE6, PE10). Trois (3) enquêtés (PE3, PE7, PE8) ont mis l'accent sur la sensibilisation pour la promotion et la sauvegarde des langues ivoiriennes. Leur solution est relative à la mise en valeur des potentialités culturelles des langues ivoiriennes. Les autres propositions vont dans le sens de la vulgarisation (PE2) et de leur transmission aux enfants par les parents. Les enfants ont besoin d'adultes pour les encadrer pour montrer le beau côté et la richesse de notre culture. Les parents doivent montrer que la diversité culturelle est une richesse afin que les enfants soient fiers d'être Ivoiriens ou Africains ». Ainsi, la promotion des langues ivoiriennes doit commencer dans nos écoles comme le souligne Joseph Yvon Thériault (2012, p.12) : « Par où commencer ? Dans nos écoles évidemment. C'est là que le projet identitaire est transmis dans le monde moderne. Nous avons conquis des écoles, il faut maintenant en définir un contenu qui soit conforme à une proposition de faire société. »

Dans cette partie, nous avons exposé la conception des enseignants de la diversité linguistique et culturelle. Ces derniers majoritairement considèrent que la diversité linguistique est bénéfique à la Côte d'Ivoire. Même s'ils manifestent de la volonté à exploiter le savoir des parents (contes et proverbes) à des fins didactiques, ils ne sont pas outillés car leur formation n'intègre pas la gestion de la diversité linguistique et culturelle de notre pays. Cette situation laisse entrevoir une politique linguistique de l'Etat de Côte d'Ivoire qui contribue à la mort programmée des langues et cultures ivoiriennes. Les enseignants proposent que les langues soient valorisées par leur introduction le système éducatif.

Conclusion

La mondialisation constitue une réelle menace pour les langues ivoiriennes en particulier et africaines en général. Elle nuit gravement la diversité linguistique et culturelle dans la mesure où elle favorise une minorité de langues au détriment de la grande majorité des langues. Face à cette situation, certains peuples se mobilisent pour assurer la pérennité de leur langue et culture. Ils transmettent leur vision combat du contre l'assimilation linguistique et culturelle à leur progéniture à travers un système éducatif basé sur le leadership culturel. En Côte d'Ivoire, la

diversité linguistique est une réalité car les langues ivoiriennes partagent leur territoire avec une multitude de langues africaines et étrangères. Ces langues ivoiriennes bénéficient encore d'une image positive auprès de parents d'élèves. Toutefois, ces derniers n'arrivent à transmettre leurs langues à leur progéniture. Ils souhaitent que ces langues soient introduites dans le système éducatif. La diversité linguistique de la Côte d'Ivoire reçoit l'approbation des enseignants. Cependant, ils ne sont pas formés à la prise en compte de la diversité culturelle dans la gestion des classes. Il importe donc que parents et enseignants collaborent dans un cadre d'éducation au leadership culturel et linguistique.

Références bibliographiques

- Canada (2009) : Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario.
- Canada (2014) : La politique d'aménagement linguistique et culturel Un projet de société pour l'éducation en langue française du Nouveau-Brunswick.
- Cummins, J. (2000): *Language, Power and Pedagogy. Bilingual children in the crossfire*. Clevedon, England: Multilingual Matters.
- Godin, J., Lapointe, C., Langlois, L. & St-Germain, M. (2004). Le leadership éducationnel en milieu francophone minoritaire : un regard inédit sur une réalité méconnue. *Francophonies d'Amérique*, (18), 63-76. <https://doi.org/10.7202/1005350ar>.
- Jim Cummins (2001). *La langue maternelle des enfants bilingues*.
- Ouane, A. et Glanz, C. (2010). *Comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingues*. Note de sensibilisation et orientation étayée par les faits et fondée sur la pratique, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage de l'éducation en Afrique (ADEA).
- Ouane, A. et Glanz, C. (2011). *Optimiser l'apprentissage, l'éducation et l'édition en Afrique : le facteur langue Étude bilan sur la théorie et la pratique de l'enseignement en langue maternelle et l'éducation bilingue en Afrique subsaharienne*, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage de l'éducation en Afrique (ADEA).

UNESCO, (2004) : Groupe d'experts spécial de l'UNESCO sur les langues en danger, *vitalité et disparition des langues*.

Skutnabb-Kangas, T (2000). : *Linguistic Genocide in Education - or worldwide diversity and human rights?* Mahwah, NY : Lawrence Erlbaum Associates.